



# Centre Communal d'Action Sociale

## Rapport d'activités 2022



# Sommaire

<b>PAGE 3</b>	Indicateurs
<b>PAGES 4</b>	Rétrospective : les événements
<b>PAGE 5-6-7</b>	Le CCAS mobilisé / les aides facultatives
<b>PAGES 8-9-10</b>	L'accompagnement social : le logement social, le R.S.A., les personnes de +65 ans
<b>PAGE 11</b>	Le club Lagun Artean
<b>PAGE 12</b>	Le service de portage de repas
<b>PAGE 13</b>	France Services
<b>PAGE 14</b>	Auprès des personnes sans domicile stable
<b>PAGE 15</b>	Contre les violences faites aux femmes
<b>PAGE 16</b>	Les implications du C.C.A.S.
<b>PAGES 17-18</b>	Le Conseil d'Administration et l'équipe du C.C.A.S.

# Indicateurs

## 14 702 habitants



**41%** de retraités  
parmi l'ensemble  
de la population  
**17,9%** âgés de  
plus de 75 ans



**20,3%** de moins de  
25 ans parmi  
l'ensemble de la  
population



**13,6%** de ménages  
sont des couples  
avec enfant(s)



**10,3%** de familles  
monoparentales



**48,3%** de ménages  
composés d'une  
seule personne



Participation à Mai à vélo avec un atelier de remise en selle



Un minibus pour le club séniors et les associations



Lancement du café des aidants avec France Alzheimer



Une première : Un repas des fêtes pour les séniors luziens!

# RÉTROSPECTIVE 2022 LES ÉVÉNEMENTS DU C.C.A.S.



**SAINT-JEAN-DE-LUZ**  
Donibane Lohizune ●●●  
Centre Communal d'Action Sociale



Semaine d'Information sur la Santé Mentale

## Soutien aux réfugiés ukrainiens



Dès les premiers jours de l'invasion russe en Ukraine, la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est mobilisée pour la population ukrainienne. Le conseil municipal a ainsi voté un don de 10 000 euros pour le fonds d'actions extérieures des collectivités territoriales. Le C.C.A.S a assuré une prise de contact systématique auprès des réfugiés arrivés sur la commune. Les premières démarches ont été réalisées, en particulier pour la scolarisation des enfants et l'ouverture des droits, avant une orientation vers Atherbea. Des aides facultatives ont été attribuées selon les besoins. Le recensement des logements de particuliers mis à disposition a été réalisé pour faciliter l'appariement de familles, en lien avec les services de l'État. Le travail autour de l'accès à un logement pérenne se poursuit pour les familles ukrainiennes qui le sollicitent.

## Hébergement et relogement des personnes sinistrées

Lors du drame qui s'est produit le 25 juillet, avec l'incendie criminel d'un immeuble de la rue Salagoity, le C.C.A.S. s'est immédiatement mobilisé. Une équipe s'est rendue sur place pour être disponible auprès des familles sinistrées. L'écoute a été le maître-mot pour des personnes en état de choc, puis rapidement la mise en action. La remise de vêtements grâce au vestiaire de la Croix-Rouge et l'hébergement pour les premières nuits, sans attendre les réponses des assurances. Le C.C.A.S. a réservé et pris en charge les nuits d'hôtel, jusqu'à 2 semaines après le sinistre, notamment grâce à un élan de solidarité privé, avant de trouver une solution intermédiaire sur plusieurs mois avec le Conseil Départemental et enfin d'assurer le relogement pérenne.



## Plan canicule

En amont, des dépliants d'information ont été remis aux membres du club séniors et aux bénéficiaires du service de portage de repas. Sur chaque déclenchement de l'alerte canicule par le préfecture, le C.C.A.S. a mis en place sa procédure de vigilance. Ainsi, le personnel du C.C.A.S. et notamment les agents du club séniors, ont appelé chaque personne recensée dans le registre communal, pour prodiguer les conseils utiles et alerter les proches voire les secours selon les situations. Des visites à domicile ont aussi pu être effectuées.



# Les aides sociales facultatives

## Le C.C.A.S. auprès des familles

### Aide au transport scolaire



Mise en place en juillet 2022  
Suite à l'évolution du réseau Txiktxak  
Tarifs de 10€ à 70€ (tarif général = 96€)  
51 familles aidées soit 73 enfants  
3 262 euros attribués

### Aide à la rentrée scolaire



Pour les collégiens  
Bons d'achat dans des commerces luziens  
(librairie, papeterie, informatique)  
57 familles soit 66 enfants  
1 980 euros attribués

### Aide cantine



202 familles  
36 672 euros attribués (+7,66%)  
Cantine à 1 euro  
Hausse des plafonds

### Loisirs familles



Aide pour l'accueil de loisirs Sagardian,  
les séjours et le club Donibane  
122 enfants bénéficiaires  
7 793 euros attribués  
+ 43,73%



### Classes de neige

2022 = Départ en classe de neige des écoles publiques  
30 enfants bénéficiaires  
3 546 euros attribués

# Les aides sociales facultatives

## Le C.C.A.S. auprès des foyers en difficulté et des séniors

### Aides financières (personnes âgées)

#### Aide déménagement

3 personnes aidées  
1 200 euros attribués

#### Assurance locative

26 personnes aidées  
2 408€ attribués

#### Abonnement Présence Verte

179 adhérents  
14 personnes soutenues  
1 761€ d'aides attribuées

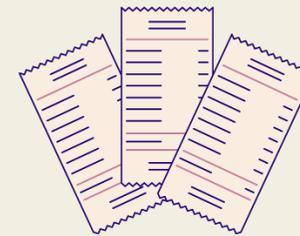


### C.A.P.

Chèques d'accompagnement personnalisé  
Aides d'urgence (chèques pour achats alimentaires et d'hygiène)  
123 bénéficiaires  
21 610 euros (+40,7%)

### Secours d'urgence

Aide au paiement de factures d'énergie, réparation de véhicules, ...  
Décision par la commission ad hoc  
58 foyers aidés  
12 888 euros (+ 31,35%)  
Dont 2 987 euros suite à un sinistre



## L'aide sociale légale

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aides aux personnes âgées ou handicapées) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil départemental.

51 dossiers ont été traités en 2022 :  
32 : hébergement de personnes âgées ou handicapées  
6 : aide ménagère à domicile  
12 : obligations alimentaires extérieures  
1 : allocation compensatrice

# Le logement locatif social

Le C.C.A.S. au centre d'une politique publique majeure

Les luziens rencontrant une **problématique liée à leur logement**, soit pour y accéder soit pour s'y maintenir, peuvent **être accompagnés** par une assistante sociale du C.C.A.S., Julie NEGUELOUA.



**263** entretiens assurés au cours de l'année

Actions mises en œuvre selon les besoins :

- Instruction de la demande de logement social ou de son renouvellement
- Recueil des demandes de mutation : suroccupation, changement de situation familiale, problèmes de voisinage, problèmes d'humidité ou d'accessibilité
- Information sur le droit du locataire lors d'une fin de bail et orientation vers des partenaires : ADIL, juriste
- Instruction des dispositifs prioritaires PDALPD, DALO...
- Expulsion locative : médiation, démarches auprès de la banque de France, articulation entre les différents outils
- Diffusion de l'information sur les aides, outils, partenaires...

- Accueillir individuellement et téléphoniquement le public
- Accès aux droits (ouverture des droits à l'assurance maladie, déclaration d'imposition, allocation logement...)
- Médiation des relations entre les familles et les organismes,
- Veille sociale et juridique, contribution aux dispositifs d'accès au logement,
- Coordination partenariale avec les acteurs du logement
- Aide administrative et budgétaire,
- Action de prévention des expulsions locatives
- Aide aux démarches de maintien dans le logement.



Résidence Iduzki Mendi et Mendeguia  
Le COL  
12 logements locatifs sociaux  
13 logements Bail Réel Solidaire  
Juin 2022



**104** logements locatifs sociaux attribués au cours de l'année



Résidence Urquijo II  
H.S.A.  
15 logements locatifs sociaux  
Juin 2022

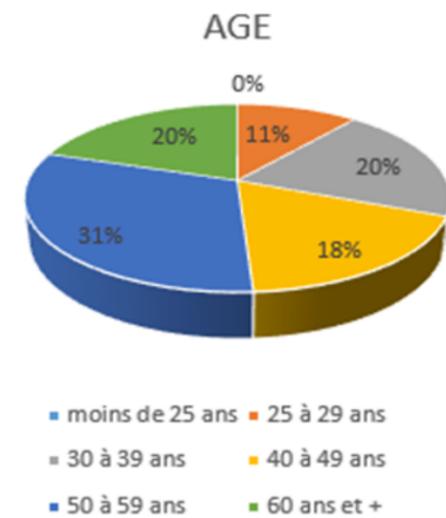
# Le suivi social des personnes isolées bénéficiaires du R.S.A.

Dans le cadre d'une **convention avec le Conseil Départemental**, une répartition de publics a été définie, orientant vers le C.C.A.S. les bénéficiaires du R.S.A. isolés (personne seule sans enfant à charge). Cette mission est assurée par Anne-Marie PASSICOT, assistante sociale.



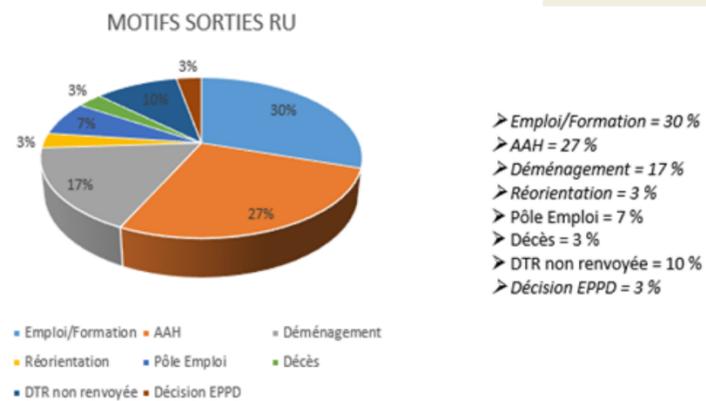
## Le bilan R.S.A. 2022

- 25 nouvelles situations
- Référent unique pour 65 allocataires

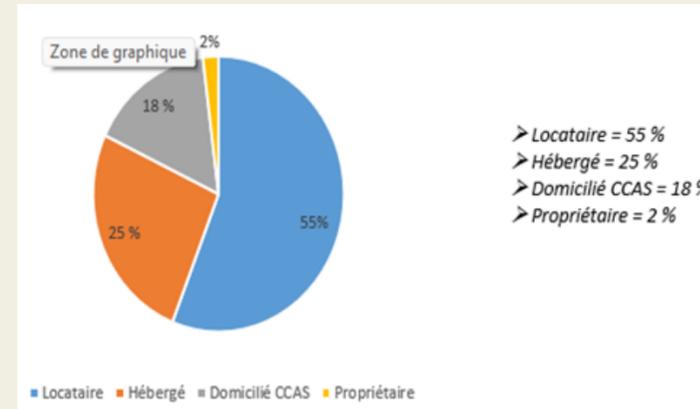


- Moins de 25 ans = 0 %
- 25 à 29 ans = 11 %
- 30 à 39 ans = 20 %
- 40 à 49 ans = 18 %
- 50 à 59 ans = 31 %
- 60 ans et + = 20 %

Les personnes de + de 50 ans représentent 50% du public accompagné avec une hausse des personnes de + de 60 ans.

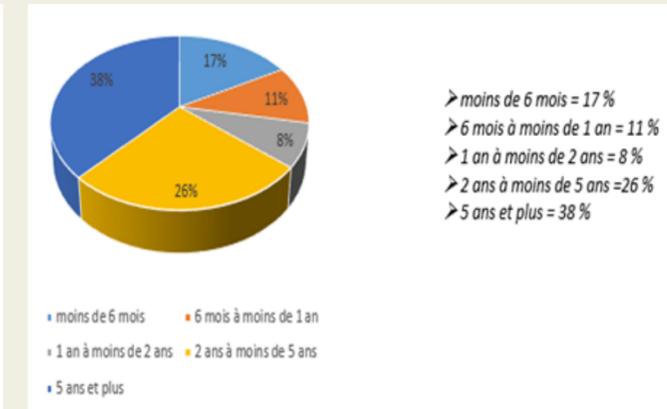


La sortie du RSA vers l'emploi reste le 1<sup>er</sup> motif, avec une augmentation du nombre de personnes orientées vers le dispositif Allocation Adulte Handicapé (de 12,5 à 27%)



- Locataire = 55 %
- Hébergé = 25 %
- Domicilié CCAS = 18 %
- Propriétaire = 2 %

Au cours de l'année, 8 personnes suivies se sont relogées, soit dans du logement pérenne soit dans un logement temporaire.



- moins de 6 mois = 17 %
- 6 mois à moins de 1 an = 11 %
- 1 an à moins de 2 ans = 8 %
- 2 ans à moins de 5 ans = 26 %
- 5 ans et plus = 38 %

Une proportion plus grande d'allocataires dont l'ancienneté est inférieure à 6 mois. Cependant 64% des allocataires sont dans le dispositif depuis plus de 2 ans.

## Le Contrat d'Engagement Réciproque

- Elaboré suite à une orientation sociale ou changement de situation
- Permet de formaliser les projets des personnes et les actions considérées comme prioritaires par les personnes
- 25 C.E.R. signés dans l'année
- Problématiques principalement rencontrées :
  - Perte de lien social
  - Difficultés de santé
  - Accès à un logement

# L'accompagnement social des personnes âgées de + 65 ans

Dans le cadre d'une **convention avec le Conseil Départemental**, une répartition de publics a été définie, orientant vers le C.C.A.S. les personnes âgées de plus de 65 ans. Cette mission est assurée par 2 assistants sociaux, Vincent PRADA et Julie NEGUELOUA.



**351 situations accompagnées**

**473 entretiens**

**302 visites à domicile**

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et isolées et leur permettre de vivre en sécurité, les assistants sociaux informent les usagers sur les dispositifs et aides.

Par le biais d'une évaluation globale (analyse de l'environnement familial, social, budgétaire, professionnel).  
A l'aide d'une écoute active et d'un soutien psychosocial, les assistants sociaux apportent des réponses aux difficultés liées à l'accès aux droits, au handicap mais aussi aux difficultés plus personnelles de la vie familiale, du budget et de l'accès ou du maintien dans le logement



## **Accès et maintien des droits :**

- Demandes de retraites et de pensions de réversions
- Demandes ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées)
- Demandes MDPH : Carte Mobilité Inclusion, Stationnement Prioritaire
  - Demandes CSS : Complémentaire Santé Solidaire
- Aides administratives globales et liens avec le numérique



## **Maintien au domicile et orientation en établissement :**

- Instructions dossiers APA
- Coordinations avec les différents professionnels et intervenants à domicile
  - Liens avec la famille et soutien aux aidants
  - Instructions Via Trajectoire
- Instructions dossiers propres à chaque EHPAD
- Signalements au Parquet des situations de vulnérabilité relevant d'une mise sous protection juridique
  - Aide technique aux proches aidants

## **Logement :**

- Aide instruction demandes autour de l'amélioration de l'Habitat
  - Demandes Allocation Logement
  - Demandes Fonds Solidarité Logement
- Instruction 1ère demande logement social

## **Accompagnement budgétaire**

- Secours financiers
- Orientation et suivi avec l'Atelier Budgétaire
- Saisine de la commission de surendettement



**Rapport d'activités 2022**

## Une année riche en activités pour le club !

L'année 2022 a marqué une forte évolution pour le club séniors avec le recrutement de Chloé Ospital, agent d'animation séniors.

Avec Emmanuelle Desmartis, coordinatrice de projets séniors, l'équipe a développé de nombreuses actions pour répondre aux besoins et aux attentes des aînés luziens.

### Un large panel d'animations

Les partenariats permettent un large panel d'activités, comme les ateliers cuisines, le yoga du rire, l'échappée Game sommeil, des ateliers d'activités physiques adaptés (permettre de pratiquer du sport, adapté aux capacités)

### La Semaine Bleue

L'organisation de cet événement habituel a été modifiée pour se placer sous le signe de la collaboration entre différents services. Des ateliers intergénérationnels ont notamment eu lieu, certains membres du club ont excellé aux jeux vidéo alors que d'autres ont fait découvrir des jeux traditionnels aux enfants. La marche à suivre a réuni de nombreux participants sur une journée grand public.



Un programme hebdomadaire est mis en place pour présenter aux membres l'ensemble des activités, régulières ou ponctuelles, ainsi que les sorties et les temps forts.

204

adhérents en 2022

(+55% de hausse)

Rapport d'activités 2022

# CLUB SÉNIORS

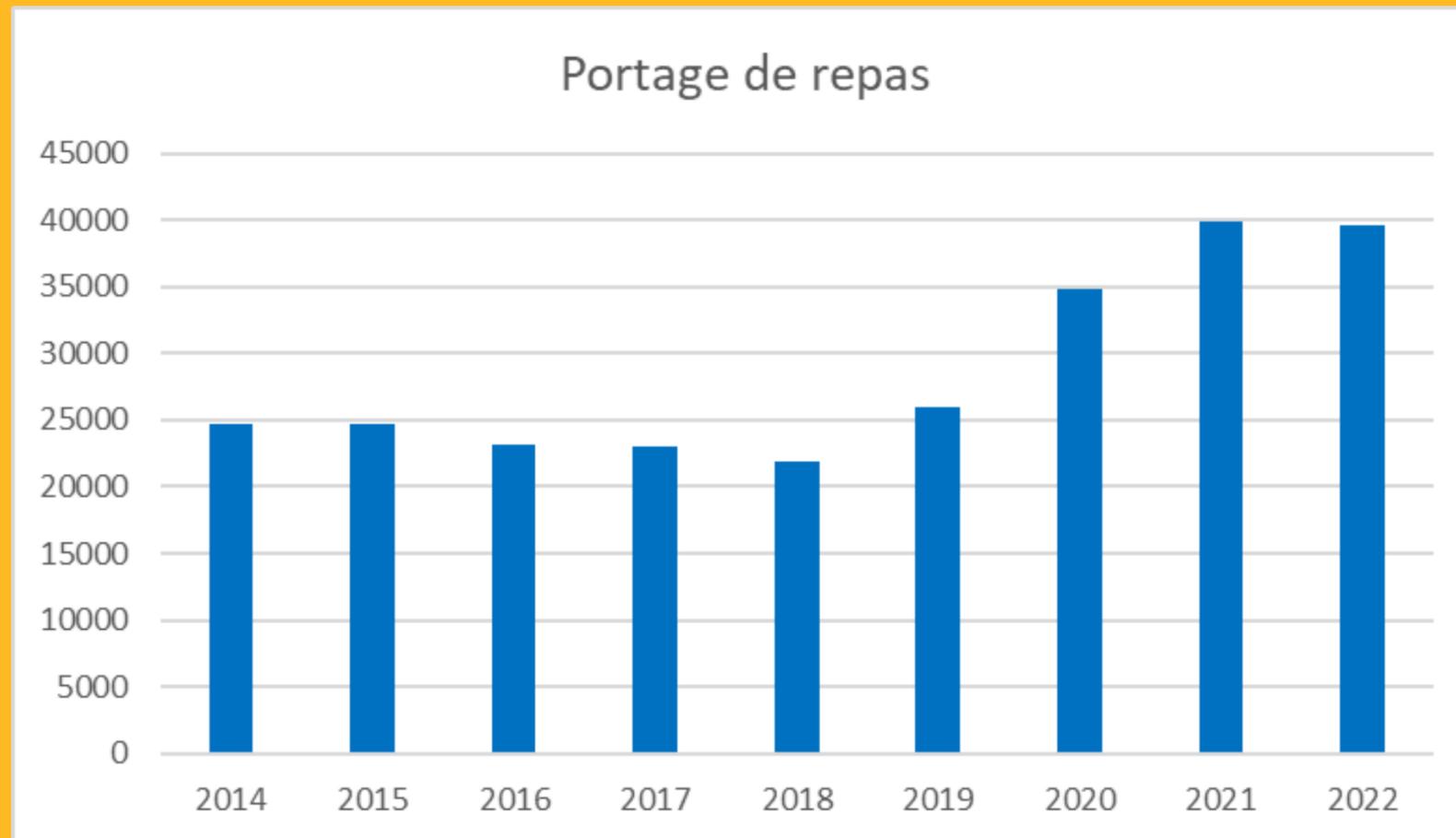
# LAGUN ARTEAN



CLUB SENIORS LAGUN ARTEAN FÉVRIER - MARS				
LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 1	JEUDI 2	VENDREDI 3
<b>GYM-NASTIQUE</b> 11h - 12h	<b>ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE</b> à 10h30	<b>ATELIER ÉCRITURE</b> 10h30-11h30	<b>GYMNASTIQUE</b> 10h15 - 11h15	<b>Qi Gong</b> au club lagun artean De 9h30 à 10h30
		<b>RAPPEL : INSCRIPTION AUX REPAS DU CLUB AVANT 12H15</b>		<b>INSCRIPTION TOURNOI DE BELOTE</b>
<b>Activités LOISIRS/ jeux de table</b> au club Lagun Arthean De 14h à 17h30	<b>Activités LOISIRS/ jeux de table</b> au club Lagun Arthean De 14h à 17h30	<b>Activités LOISIRS</b> jeux de table au club Lagun Arthean 14h à 17h30	<b>Atelier CHANT</b> 15h-16h	<b>REPAS AU CLUB</b> 14h à 16h
<b>Théâtre ASEPT : "Si on se disait tout"</b> À 14h30	<b>Atelier CRÉATIF</b> De 14h30 à 17h30	<b>Jeux de Stimulation INTELLECTUELLE</b> De 14h30 à 17h30	<b>Activités LOISIRS SÉANCE CINÉMA</b> 14h à 17h30	<b>Activités LOISIRS TOURNOI de BELOT</b> 14h - 17h30

Club LAGUN ARTEAN - 05 59 26 26 60 - clublagunartean@saintjeandeluz.fr - 9h30-17h30

# Le service de portage de repas à domicile



**39 615** repas en 2022  
**-0,70%** par rapport à 2021  
**+80%** par rapport à 2018



**Renfort de l'équipe** depuis juillet 2022  
(4 agents pour 3 tournées)



**Nouveau marché public** (prestataire identique = Suhari à St-Pée-sur-Nivelle)  
**Circuit court et approvisionnement local**  
**Hausse du coût** unitaire des repas  
**Maintien du tarif** aux bénéficiaires

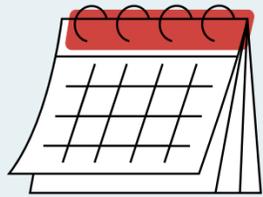
## Perspectives

**Une 4e tournée** (un véhicule et un recrutement supplémentaires soit 5 agents pour 4 tournées) : En place en mai 2023

**Réflexion pour un déplacement du site** de départ pour améliorer les conditions de travail

Reprise du **règlement intérieur** : Fait en avril 2023

**Étude de la tarification**



Labellisation par la préfecture en juillet 2022



Formation initiale pour les 2 agents France Services et journées d'information par les partenaires



Ouvert 35h par semaine sur 4,5 jours

Témoignages : *Je n'arrivais pas à redemander une Carte Vitale, on m'a conseillé de venir ici et effectivement, une solution a été trouvée.*

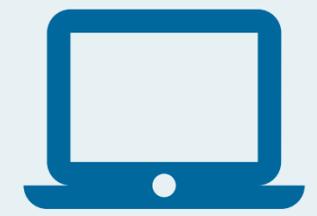
*Comme je ne m'en sortais pas avec internet, je suis venu à France Services pour accéder à mon compte en ligne des impôts et j'ai eu les renseignements nécessaires.*

*Une très bonne nouvelle d'avoir ce service près de chez nous !*



Convention de gestion signée avec la communauté d'agglomération Pays Basque

Les agents France Services sont "aidants connect" et peuvent faire le lien avec la conseillère numérique à la médiathèque pour les ateliers thématiques



### Les partenaires nationaux avec des référents locaux



Signature de la convention départementale à la préfecture avec les partenaires



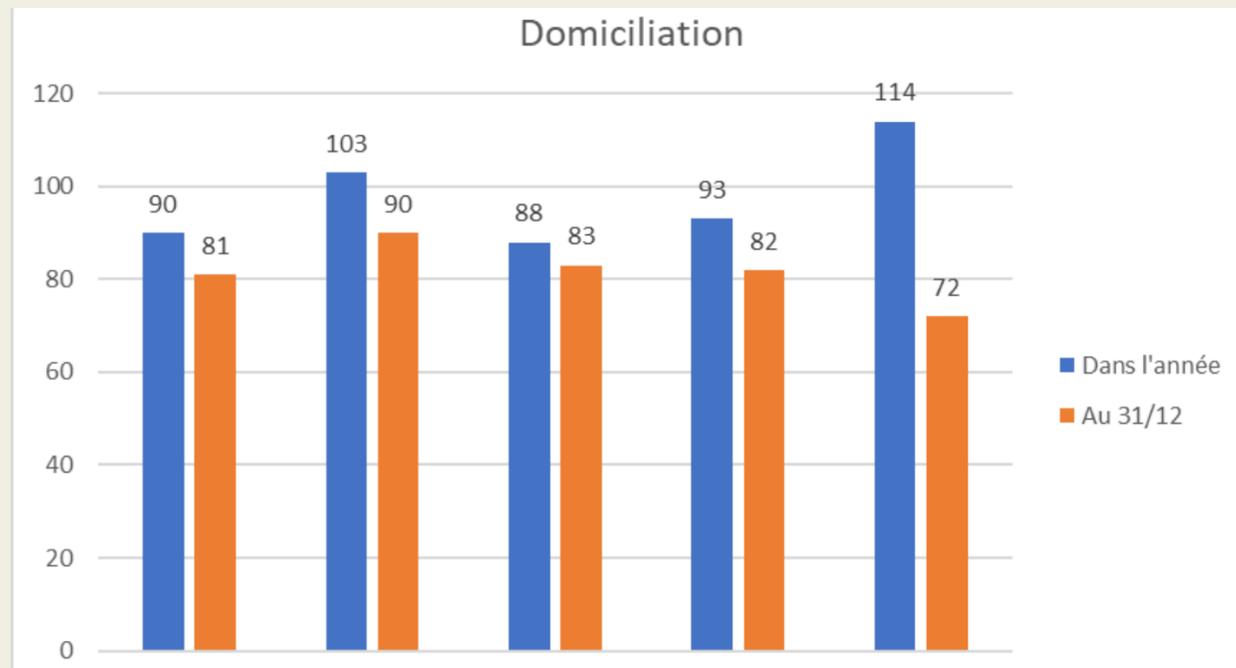
L'inauguration de France Services par M. le Maire et Mme la sous-préfète d'Oloron  
Rapport d'activités 2022



L'équipe de France Services : Sandrine Sarthou et Mélissa Jimenez, autour du directeur du CCAS, Maxime Cluchier

# Agir auprès des personnes sans domicile fixe

## Domiciliation des personnes sans domicile stable



Permettre aux personnes dépourvues de logement (hébergées, SDF, habitat précaire,...) de bénéficier d'une adresse administrative et de faire valoir leurs droits.

## Gestion du logement temporaire

Logement en cohabitation (3 chambres)  
5 personnes différentes  
2 départs au cours de l'année  
Motif : Attribution d'un logement social  
Durée moyenne de présence = 11 mois



## Dispositif veille hivernale

### Le fonctionnement :

Ouverture du logement du pôle solidarité Harriet Baita selon les conditions météo (froid/pluie)  
Inscription par période (3 nuits) au CCAS  
Ouvert de 19h à 8h  
Avec un veilleur d'Horizons  
Pré-accueil de 17h à 19h par les bénévoles du Point Accueil Jour  
Financement conjoint Saint-Jean-de-Luz (2/3) / Ciboure (1/3)  
Gestion par le CCAS de Saint-Jean-de-Luz

### Le bilan :

2 périodes d'ouverture  
22 nuits  
9 personnes différentes accueillies (6 hommes et 3 femmes)  
dont 6 domiciliées aux CCAS de Saint-Jean-de-Luz ou Ciboure et 3 de passage  
70% de taux d'occupation  
Nouveau règlement de fonctionnement plus adapté

## Soutien aux associations (subventions, mise à disposition de locaux,...)

Croix-Rouge  
Point Accueil Jour Kanttu goxo  
Denen etxea  
Restos du coeur  
Secours catholique



# Contre les violences faites aux femmes

## Le groupe Observer Prévenir Agir et le dispositif Écoute Violences Conjugales

Tout au long de l'année, le C.C.A.S. a poursuivi l'animation et la coordination du groupe O.P.A. (Observer Prévenir Agir). Celui-ci réunit des élus et professionnels intervenants sur Saint-Jean-de-Luz (polyclinique, Conseil Départemental, CIDFF, EVC) pour assurer une veille et concevoir des temps de sensibilisation.

Le C.C.A.S. assure aussi un soutien financier. Une subvention annuelle de 2 500€ est ainsi attribuée au CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) pour permettre la tenue d'une permanence mensuelle.

Une subvention de 17 000€ est aussi attribuée, en complément des 16 000€ versés par la Ville de Saint-Jean-de-Luz pour le dispositif Écoute Violences Conjugales (anciennement V.I.E.) développé par le centre social Sagardian. Cette subvention permet notamment de réaliser des actions de sensibilisation à l'égalité hommes-femmes dans les établissements scolaires luziens. **En 2022, 311 élèves ont ainsi bénéficié de ces ateliers.**

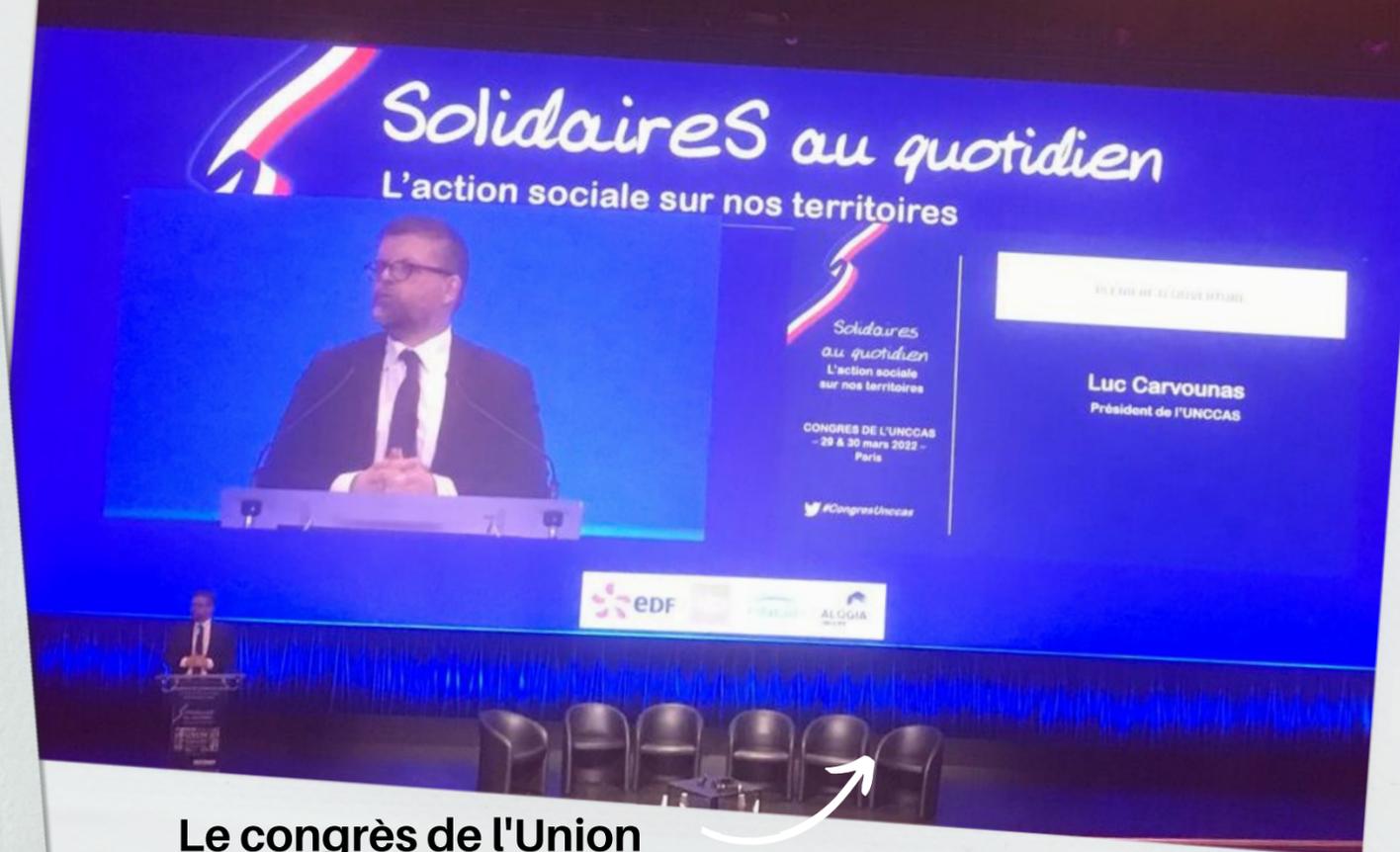
## 25 Novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Comme chaque année, la Ville de Saint-Jean-de-Luz a proposé un programme destiné au grand public, sur toute la semaine. Après la diffusion du film Riposte féminine, un stand de sensibilisation au centre commercial Lidl a été mis en place par le Conseil Départemental puis un court métrage suivi d'un débat à la médiathèque. Enfin, le temps fort de la manifestation a eu lieu vendredi 25 novembre avec le film La source. La grande salle du cinéma le Sélect affichait complet pour cette projection. Fruit d'un travail de formation d'une équipe d'éducateurs spécialisés, ce documentaire donne la parole aux divers professionnels (procureur, psychologue, structure d'aide aux victimes, médiation pénale) concernés par les violences conjugales sur notre territoire. L'objectif de ce projet est de sensibiliser le grand public aux prises en charge des auteurs de violences





Participation à la réflexion de l'Office 64 avec Oveole, pour l'habitat intergénérationnel



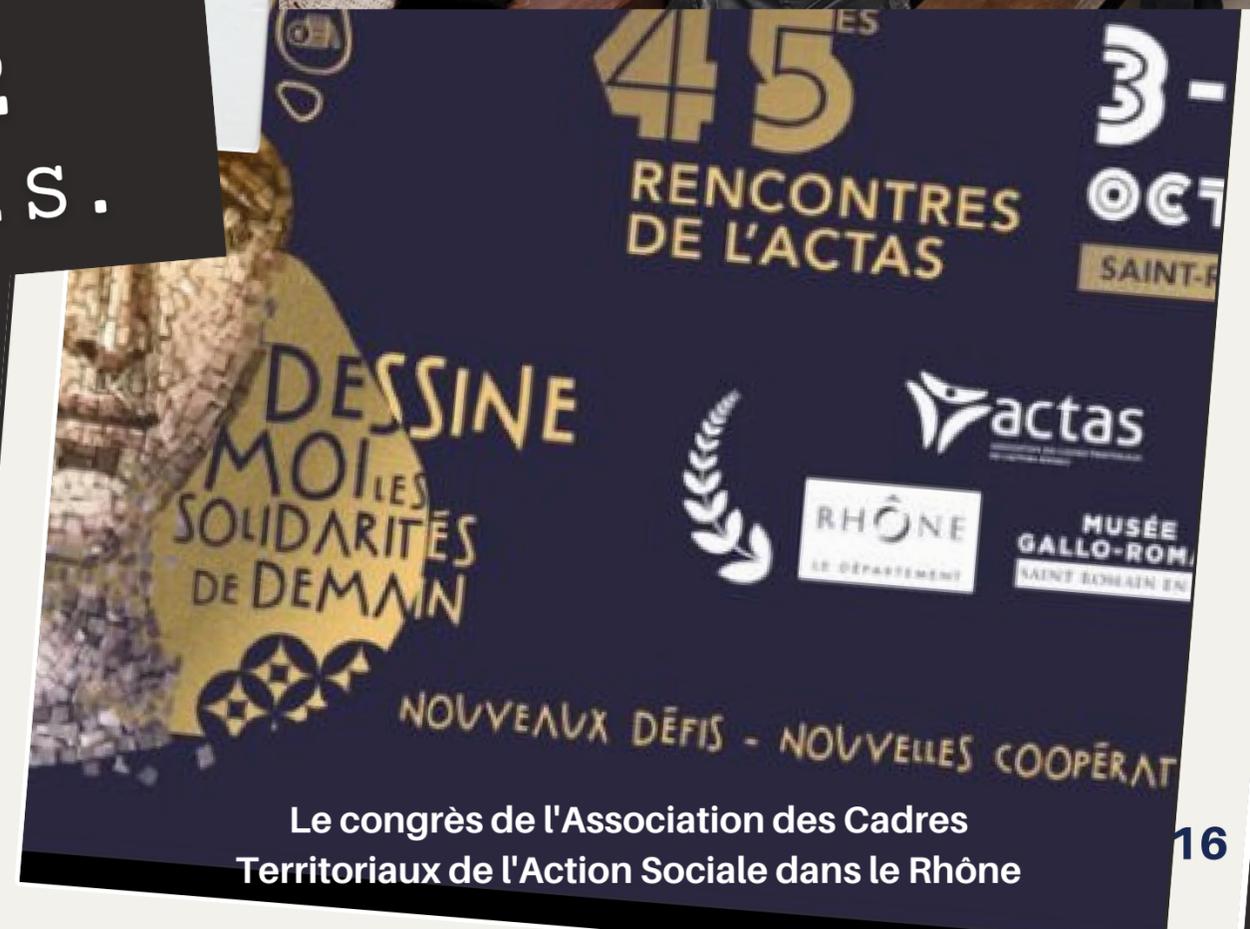
Le congrès de l'Union Nationale des C.C.A.S. à Paris



Contribution au lancement de la C.P.T.S. Hego Lapurdi (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

# RÉTROSPECTIVE 2022 LES IMPLICATIONS DU C.C.A.S.

Les entretiens d'inxauseta à Bunus, dédiés à la problématique du logement



Le congrès de l'Association des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale dans le Rhône

# Le Conseil d'Administration

Le C.C.A.S. est un établissement public administratif présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

**Président** : Le Maire, M. Jean-François IRIGOYEN

## Membres nommés par le Maire :

Mme Maria Luz ZUGARRAMURDI, représentant l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF),  
Mme Bernadette DACHARY de l'Association d'Aide à Domicile de Saint-Jean-de-Luz, représentante d'association de retraités et de personnes âgées, [Démission le 04/10/2022 \(motif professionnel\)](#)  
Mme Geneviève DELQUE de l'Association E.V.A.H de Saint-Jean-de-Luz, représentante d'association de personnes handicapées,  
M. Pascal ANDIAZABAL de l'Association Valentin Haüy 64, représentant d'association de personnes handicapées, [Décès le 15/03/2022](#)  
Mme Myriam FOURNIER-DULAC, de l'association Valentin Haüy, [depuis le 31/08/2022](#)  
M. Jean-Pierre EMOND de la Croix-Rouge Française de Saint-Jean-de-Luz, représentant d'association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,  
M. Jacques BIVES-TOURON du Secours Catholique de Saint-Jean-de-Luz, représentant d'association œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions,  
Mme Anne-Marie BIDART-LABROUSSE de l'association Denen Etxea, de Saint-Jean-de-Luz, représentante d'association œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions,  
Mme Marie-Noëlle ALBISTUR de l'association Les Restaurants du Cœur 64, représentant d'association œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions

## Membres élus parmi et par le conseil municipal :

Mme Nathalie MORICE  
Mme Christine GONZALO  
M. Guillaume BOIVIN  
Mme Laurence LEDESMA  
Mme Christine DUHART  
Mme Béatrice CHAUFFARD  
Mme Isabelle TINAUD-NOUVIAN  
Mme Yvette DEBARBIEUX



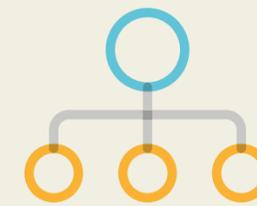
### Hommage à Paxkal Andiazabal

Décédé le 15 mars 2022, Paxkal Andiazabal était membre de notre conseil d'administration. Président de l'association Valentin Haüy, il représentait les associations de personnes en situation de handicap, comme au sein de plusieurs instances départementales. Il a toujours contribué aux travaux du C.C.A.S. en apportant son approche bienveillante avec des interventions pertinentes.



# L'équipe

Organigramme au 1er janvier 2023



## France Services / Accueil CCAS

- Sandrine SARTHOU
- Mélissa JIMENEZ



## Pôle social

- Anne-Marie PASSICOT
- Vincent PRADA
- Julie NEGUELOUA



## Pôle administratif

- Isabelle PARONNAUD
- Sylvie SOLLINGER



## Direction

Maxime CLUCHIER



## Portage de repas

- Michèle TOUYAA
- Noële JORGE
- Christine FLOUCAULT-CLÉMENT

## Hommage à Laura Porcu

Laura est tragiquement décédée le dimanche 25 septembre 2022. Elle avait intégré notre équipe du CCAS le 1er septembre. A 25 ans, elle était dotée de grandes convictions et de belles perspectives pour développer le service public.

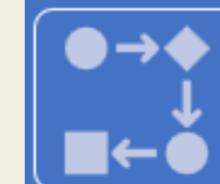
*Nous garderons de Laura le souvenir d'une jeune femme particulièrement volontaire avec le souhait de s'investir pour répondre aux préoccupations de nos administrés. Elle avait su s'intégrer rapidement au sein de l'équipe du CCAS, grâce à ses grandes qualités humaines.*

M. le Maire, Jean-François Irigoyen



## Club séniors Lagun Artean

- Emmanuelle DESMARTIS
- Chloé OSPITAL
- Michèle TOUYAA
- Noële JORGE



## Coordination séniors

- Emmanuelle DESMARTIS

## Les mouvements de personnel

Départ en retraite  
le 1er juillet 2022

Agent d'accueil Marie BARNABÉ

### Arrivée

(stagiaire Fonction publique)  
le 1er mai 2022

Agent d'animation seniorsl Chloé OSPITAL

### Arrivée

(mutation Fonction publique)  
le 15 août 2022

Agent France Services et accueil CCAS Sandrine SARTHOU

### Arrivée

(stagiaire Fonction publique)  
le 1er janvier 2023

Agent France Services et accueil CCAS Mélissa JIMENEZ